



## COMPTE ADMINISTRATIF 2014

### INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 013	2 014
Remboursement d'emprunts	12 358 €	13 127 €
Immobilisations incorporelles	9 445 €	
Immobilisations corporelles	120 517 €	94 054 €
<b>TOTAL :</b>	<b>142 319 €</b>	<b>107 181 €</b>

RECETTES	2 013	2 014
Opérations d'ordre entre section	7 433 €	7 433 €
Dotations Fonds divers Réserves	57 014 €	68 073 €
Subventions d'investissement	40 975 €	48 902 €
Emprunts et dettes assimilées	994 €	
<b>TOTAL :</b>	<b>106 416 €</b>	<b>124 408 €</b>

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2 013	2 014
Charges à caractère général	121 819 €	145 178 €
Charges de personnel	143 414 €	148 355 €
Atténuations de produits	1 292 €	
Opérations d'ordre entre section	7 433 €	7 433 €
Autres charges gestion courante	77 856 €	71 678 €
Charges financières	8 508 €	7 292 €
<b>TOTAL :</b>	<b>360 322 €</b>	<b>379 936 €</b>

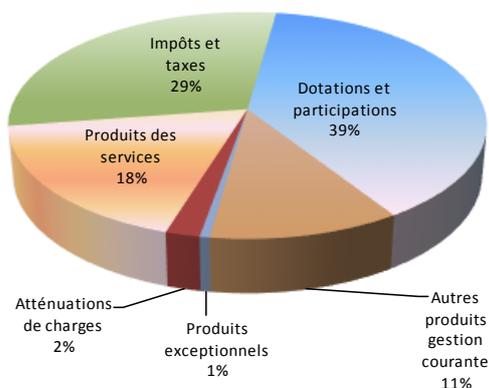
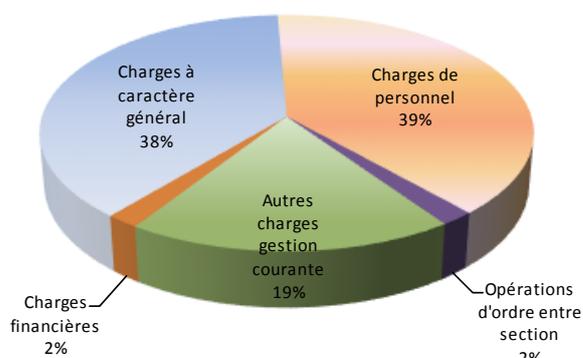
RECETTES	2 013	2 014
Excédent antérieur reporté Fonct	2 326 €	
Atténuations de charges		9 060 €
Produits des services	44 879 €	79 586 €
Impôts et taxes	128 720 €	131 853 €
Dotations et participations	177 695 €	172 281 €
Autres produits gestion courante	51 608 €	50 538 €
Produits exceptionnels	1 771 €	2 637 €
<b>TOTAL :</b>	<b>406 999 €</b>	<b>445 955 €</b>

#### SYNTHESE INVESTISSEMENTS

Résultat exercice	-35 904 €	17 226 €
Report exercice précédent	46 701 €	10 798 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>10 798 €</b>	<b>28 024 €</b>

#### SYNTHESE FONCTIONNEMENT

Résultat exercice	46 677 €	66 018 €
Report exercice précédent	100 000 €	100 000 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>146 677 €</b>	<b>166 018 €</b>



### TAUX D'IMPOSITION (inchangés pour 2015)

En %	2015	
	Commune	COR
Foncier non bâti	19,58	7,76
Taxe d'habitation	4,41	9,09
Foncier bâti	5,65	2,67

## ARRETES MUNICIPAUX



\*Un arrêté municipal a été pris pour le **passage en zone 30 km/heure** suite à la création du ralentisseur Route de la Vallée.

\*Un autre arrêté a été pris concernant l'**interdiction** de faire des **barbecues sur la voie publique**.



## TRAVAUX DE FAÇADE

Vous pouvez bénéficier d'une **aide financière** de la COR pour vos travaux de ravalement de façade. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

## INFORMATIONS PRATIQUES



\* **Déchetterie municipale** : son ouverture est maintenue. Un essai pour le compostage des déchets verts est en cours, les consignes vous seront données sur place par les agents. Pensez à bien **trier** les différents types de déchets verts. **RAPPEL** : Merci de veiller à **respecter le tri** dans les containers. Par exemple, les cartons ondulés doivent être emmenés à la déchetterie.

\* **Centre de Loisirs** : Soucieuse d'offrir aux familles une alternative au centre de loisirs, la commission aux Affaires Sociales travaille autour d'un partenariat avec les centres sociaux de communes voisines qui pourraient accueillir dans ses locaux des enfants de notre commune. Une enquête sur la fréquentation va bientôt être distribuée afin de préparer au mieux l'accueil de jour pour cette année.

## ACTIVITES PERISCOLAIRES



\*Suite à la démission de Myriam ROBER, c'est **Joëlle BEDIN** qui la remplace temporairement pour la garderie du soir et les activités périscolaires.



\*Nous recherchons des personnes **BENEVOLES** qui souhaiteraient intervenir sur des temps d'activités périscolaires (le vendredi de 13h30 à 16h30) pour partager leur passion et leur savoir-faire dans divers domaines, les enfants étant toujours encadrés au minimum par 2 agents d'animation. Merci de vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressé(e) !

## CHARTER « ZERO PESTICIDE »

Certains pesticides sont utilisés pour le désherbage des "zones non agricoles" (parcs, jardins, voiries...) de notre commune. Une **meilleure prise en compte** de la santé de tous nos habitants et la préservation de la **bonne qualité** de nos eaux passent par l'arrêt progressif de l'utilisation de ces produits. La mairie a fait le choix unanime de **s'engager** dans la charte régionale "Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages". Cette charte nous apporte, en effet, des aides précieuses : un **appui d'expert** et une **méthode** pour maîtriser la suppression de ces produits en 5 ans ; des **supports de communication** gratuits (le dépliant ci-joint, des panneaux, une exposition), ainsi que des **subventions** pour l'achat de matériels spécifiques, des actions de **sensibilisation**, des **formations** pour nos agents communaux. Le **Plan de Désherbage** communal qui permettra d'organiser notre action (redéfinition des zones à risque pour la population et la pollution de l'eau, priorités d'interventions, techniques de désherbage adéquates, ...etc.) est sur le point d'être lancé. Des **réunions d'informations** et d'échanges vont bientôt être programmées pour les différents acteurs de la commune. Ce projet ambitieux, unique sur notre territoire, apportera une facette originale à l'image déjà positive de notre charmant village contribuant ainsi activement à sa dynamique de développement.



## REMERCIEMENTS

Nous remercions les bénévoles qui ont participé au **nettoyage** du **chemin communal** au-dessus du Clément en prévision de la Marche des Amis de St Just. Un grand merci également à toutes les personnes qui participent au **fleurissement** du village !

## ERRATUM

Une **confusion** a été faite dans le bulletin municipal concernant l'entreprise de M. Daniel Bataille, dont voici les coordonnées, avec les sincères excuses de la commission Information Communication : Travaux forestiers et espaces verts, Le Jacquet, 04 74 71 51 21.

## CALENDRIER DES DATES A RETENIR



\***Lundi 13 juillet** : Guinguette des pompiers (retraite aux flambeaux non reconduite pour 2015)

\***Mardi 14 juillet** : Défilé à 11 h puis vin d'honneur

\***Septembre** : Forum des associations

